



L'ACFM est à la recherche de **personne motivé pour notre conseil d'administration.**

Êtes-vous un membre de la communauté qui veut s'impliquer auprès de notre Maison de la Famille à titre de membre du conseil d'administration? Voici quelque information essentielle pour prendre une décision éclairée au sujet d'une telle implication.

Qu'est-ce qu'un conseil d'administration

Le conseil d'administration (CA) est formé d'individu bénévoles et exerce un pouvoir décisionnel sur toutes les grandes orientations et actions afin de toujours offrir une qualité de service répondant au besoin de ces membres.

Le conseil d'administration veille aussi à ce que l'organisation s'acquitte de ses obligations et a ce qu'elle atteigne les objectifs attendus.

Comme entité juridique, le conseil d'administration est responsable et imputable des actions de l'organisme.

Les membres du conseil d'administration de l'ACFM ont des mandats de 2 ans. (Renouvelable) et ils ont une rencontre pas mois avec les frais de déplacement remboursé.

Rôle et responsabilités des administrateurs et administratrice

Le conseil d'administration exerce une **surveillance** de l'ensemble des activités, des objectifs et de la stratégie à long terme. De plus les membres du conseil d'administration représentent l'organisme dans la communauté.

Pouvoir de conseil d'administration

Le conseil d'administration a notamment les pouvoir suivant ;

- surveiller la gestion de l'association sous réserve de la loi et des règlements généraux.
- surveiller la mise en pratique des décisions de l'assemblée général
- remplacer ou destituer les officiers
- voir à respecter et à faire respecter les règlements généraux tel qu'accepté à l'assemblée général
- approuver la formation des comités consultatif composée de personne ressource et veille au respect et à l'atteinte des objectif fixés.

Notre objectif est d'avoir une équipe, un conseil d'administration fort et constructif qui travaille en collaboration avec la direction et les employés de l'ACFM.

Pour plus d'information communiquer avec Henri Thibodeau, DG. 450 439-2669 ou henri.thibodeau@acfm-qc.org

On vous attend...